

REACTIONS LOCALES IMPORTANTES APRES INJECTION DU VACCIN DIPHTERIE-TETANOS-COQUELUCHE-POLIOMYELITIS

Le Centre Belge de Pharmacovigilance a reçu en 2011 et 2012 plusieurs notifications de réactions locales importantes chez des enfants, après injection du vaccin combiné contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite (les notifications concernaient Infanrix-IPV®). Il s'agissait d'un gonflement important, accompagné de rougeur et de douleur, de tout le membre dans lequel le vaccin avait été injecté. Il n'y avait pas de fièvre. Les réactions sont survenues dans les 48 heures suivant l'injection de la dose de rappel à un âge compris entre 5 et 7 ans, et ont disparu rapidement (après environ 48 heures); chez un certain nombre d'enfants, l'évolution n'a pas été communiquée. Dans de nombreux cas, la réaction a été erronément diagnostiquée comme un érysipèle ou une cellulite et traitée par antibiothérapie; quelques enfants ont été hospitalisés.

Les réactions locales, tel un gonflement, sont des effets indésirables bien connus des vaccins avec un composant coquelucheux (antigène *Bordetella pertussis*). L'intensité de la réaction semble augmenter avec le nombre de doses injectées. Un gonflement important de tout le membre dans lequel le vaccin a été injecté (cuisse ou bras) est décrit dans la littérature sous le terme de 'extensive limb swelling' (ELS); selon le Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP, anciennement la notice scientifique) de l'Infanrix-IPV®, l'incidence de telles réactions se situe entre 1 sur 100 et 1 sur 1000.

En Belgique, le nombre de notifications d'ELS semble actuellement augmenter sans qu'il n'y ait d'explication à ce sujet. Il est tout aussi difficile de comprendre pourquoi dans d'autres pays de telles réactions ont surtout été rapportées lors de l'administration de la 4^{ème} dose, à un âge compris entre 1 et 2 ans.

Cet effet indésirable est décrit dans le RCP de Infanrix-IPV® mais l'est aussi dans le RCP d'autres vaccins contenant l'antigène *Bordetella pertussis*, p.ex. Tetravac®, Boostrix Polio® et Infanrix Hexa®. D'après la littérature, des réactions de ce type ont aussi été rapportées, bien que beaucoup moins fréquemment, avec d'autres vaccins, p.ex. le vaccin contre l'*Haemophilus influenzae*, le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole et le vaccin inactivé contre la polio. En cas de gonflement important du membre dans les 48 heures suivant l'injection d'un vaccin, il faut envisager une cause vaccinale. Il convient toutefois de bien faire la distinction avec une infection afin d'éviter l'administration inutile d'antibiotiques et éventuellement une hospitalisation; la réaction au vaccin disparaît généralement spontanément en quelques jours. Chez un enfant ayant développé une telle réaction après une vaccination, il n'y a pas de raison d'interrompre le schéma vaccinal. Il n'y a pas non plus d'arguments pour passer à une autre spécialité.

[*Pediatrics* 2000;105:e12 et *J Pediatr* 2011;158:1033]